> La Maîtrise de Caen

soprani et alti

Ilan Anfray, Charles Bonnevalle, Georges Boyer, Maël Boyer, Pierre Buon, Hippolyte Chemin, Lysandre Chemin, Adam Claich, Zola Corbet-Le Canu, Clément Couppey, Aloïs Daumas-Richardson, Marc-Antoine Doublet, Lanfranc du Manoir de Juaye, Valentin Dufour, Jérémy Dumont, Théophile Edeline, Jean Ferronnière, Arthur Gazengel, Théophile Grandjean, Gaston Hamel-Rouyer, Antoine Josse, Timothée Laignel, Jean Le Maistre, Paulin Leblanc-La Rosa, Nathan Lebon-Bellery, Samuel Lemière, Raphaël Loeweistein, Jules Margueritte, Armand Mesmin, Jules Moulin, Emmanuel Pham, Gaspard Quiédeville, Louis Ramakers, Félix Renou, Félix Reyrolle, Noam Sauvage, Justyn Sritharan, Tiziano Tamion, Étienne Walch, Alexandre Warthmann-Bilhaut

et **Priscilia Valdazo**

ténors

Edgar Francken, Jérôme Gueller, Hervé Lamy, Frédéric Ledru, Mathieu Nivault

basses

Dominique Metzlé, Arnaud Richard, Jean-Marc Savigny, Paul Willenbrock

et le chœur des Juniors de La Maîtrise de Caen :

Arsène Augustin, Louis Augustin, Victor Bechtel, Maël Boyer, Auguste Geslin, Pierre-Louis Gosselin, Edgard Guitton, Thomas Jeanneau, Matéo Kasrashvili, Gaspard Layet-Lecuyer, Étienne Leporrier, Ulysse Leroux, Charles Mesmin, Martin Moulin, Paul Ryan

Olivier Opdebeeck directeur
Priscilia Valdazo assistante
Julia Katz administratrice
Jean-Patrick Lynch assistant logistique
Mathilde de Coupigny professeur de technique vocale

*****

PROCHAINE AUDITION DE LA MAÎTRISE DE CAEN

samedi 16 novembre
Grieg *Chœurs*
En partenariat avec le Festival Les Boréales.

02 31 30 48 00 | www.theatre.caen.fr |

théâtre de Caen

Audition de La Maîtrise de Caen

Fauré

Une production du théâtre de Caen.

La Maîtrise de Caen est une initiative de la Ville de Caen. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen, équipement de Caen la mer, pour la pédagogie musicale, et le théâtre de Caen pour la production et la diffusion. Pour son cycle de concerts et d'auditions, elle est également soutenue par la Région Normandie.

Le chœur des Juniors de la Maîtrise de Caen est encadré par l'association des Amis de la Maîtrise de Caen. Il bénéficie des conseils de technique vocale de Jean-Marc Savigny.

Le théâtre de Caen est scène conventionnée d'intérêt national art et création pour l'art lyrique.

CAEN NORMANDIE

samedi 12 octobre, à 12h
église Notre-Dame de la Gloriette

Gabriel Fauré (1845-1924)

Requiem (instrumentation de David Hill)

Introït (Requiem) et *Kyrie*
Offertoire (O Domine Jesu Christe)
Sanctus
Pie Jesu
Agnus Dei
Libera me
In Paradisum

> distribution

Hippolyte Chemin soprano
Arnaud Richard baryton

Romain Bastard orgue
Alexandra Mus violon
Pascale Zanlonghi harpe
Stéphane André violoncelle

La Maîtrise de Caen
Olivier Opdebeeck direction

> à propos

« "Mon *Requiem*, on a dit qu'il n'exprimait pas l'effroi de la mort, quelqu'un l'a appelé une berceuse de la mort. Mais c'est ainsi que je sens la mort : comme une délivrance heureuse, une aspiration au bonheur de l'au-delà, plutôt que comme un passage douloureux. Peut-être ai-je aussi, d'instinct, cherché à sortir du convenu, voilà si longtemps que j'accompagne à l'orgue des services d'enterrement ! J'en ai par-dessus la tête. J'ai voulu faire autre chose."
Cette déclaration faite par Fauré à Louis Aguettant, en 1902, définit les intentions du musicien au moment où il entreprenait son *Requiem opus 48*. On a souvent remarqué que l'œuvre avait été écrite entre la mort de son père (1885) et celle de sa mère (1888). Il est maintenant établi que ces deuils n'ont pas directement inspiré l'œuvre de Fauré qui écrit à Maurice Emmanuel, cette phrase péremptoire : "Mon *Requiem* a été composé pour rien… pour le plaisir, si j'ose dire !"
La première rédaction de l'œuvre fut réalisée avec une facilité dont Fauré n'était pas coutumier : en effet, en moins de trois mois cinq morceaux se trouvaient composés et orchestrés : *Pie Jesu*, *Introït et Kyrie*, *In Paradisum*, *Agnus Dei* et *Sanctus*. *L'Offertoire* fut écrit en deux temps : le solo de baryton, Hostias, esquissé dès l'automne 1887, ne fut réalisé qu'au printemps 1889, tandis que le chœur qui l'encadre, *O Domine*, est très probablement postérieur de quelques années si l'on en juge par le style polyphonique et le chromatisme poussé qui l'apparentent au *7e Nocturne* (1898) et à la *Bonne Chanson* (1892-1894). Le *Libera me*, enfin, connut également deux étapes dans sa composition : le solo de baryton de la première partie fut écrit dès 1877, à l'époque des fiançailles malheureuses avec Marianne Viardot ; il fut repris et complété vers 1891 et connut une audition séparée à l'église Saint-Gervais à Paris, dans le cadre des concerts de la Société Nationale de Musique, le 28 janvier 1892. Durant cette longue genèse, le *Requiem* connut quelques exécutions, données le plus souvent à l'église de la Madeleine où Fauré fut maître de chapelle à partir de 1877, puis organiste de 1896 à 1905. On peut dire qu'en 1893, la partition était terminée dans sa forme pour chœur et orchestre de chambre (violon solo, altos, violoncelles contrebasse, orgue et quelques vents).
Dans une lettre du 13 août 1900 à Eugène Ysaÿe, Fauré écrit : "L'orchestration est basée sur un quatuor d'altos et violoncelles divisés. Il n'y a pas de partie de 2nd violon, et les premiers violons n'interviennent qu'à partir du *Sanctus*. À part cela, les cuivres et les bois ont fort peu à faire, l'orgue remplissant l'harmonie tout le temps". C'est dans cette seconde version pour orchestre symphonique que l'œuvre fut désormais jouée à partir de 1900.
Avant d'être une page de concert, le *Requiem* fut donc conçu comme une œuvre pour La Maîtrise de la Madeleine à Paris, et c'est justice de la rendre aux voix enfantines. On connaît d'ailleurs le nom du premier interprète du célèbre *Pie Jesu* : Louis Aubert, qui deviendra lui-même compositeur.
Cette saison, nous présentons l'œuvre dans la version instrumentée par le chef de chœur anglais David Hill. Cette instrumentation originale rassemble un orgue, une harpe, un violon et un violoncelle. Sans remplacer l'orchestre, elle permet une vision plus colorée grâce à l'apport des deux cordes et de la harpe à côté de l'orgue. »

Olivier Opdebeeck